

gueilleuse devise qui lui fut depuis si funeste : *Quo non ascendat ?* En même temps, les courtisans répétaient entre eux, à voix basse, que la couleuvre était là pour Colbert, dans les armes duquel elle figurait en esbêt. A mesure que le luxe de ces somptueux appartemens se déroulait devant lui, le roi sentait naître en son cœur le désir de faire arrêter son surintendant au milieu même des merveilles de l'architecture et des arts, preuves parlantes de ses folles dépenses. Ce n'est pas tout ; au milieu d'une allégorie peinte par Lebrun, le roi vit le portrait de Mlle de La Vallière, à laquelle il savait que Fouquet avait eu l'audace de faire faire d'insolentes propositions par une Mme Duplessis-Bellièvre, sa confidente. Louis XIV. avait alors vingt-trois ans et il aimait passionnément Mlle de La Vallière. Sans l'intervention d'Anne d'Autriche, qui s'aperçut du trouble où l'avait jeté la vue de ce portrait, il aurait immédiatement donné cours à son ressentiment. Quelques sages raisons de la reine-mère calmèrent cet orage et la fête n'en fut pas visiblement troublée. Depuis quelque temps les Italiens avaient importé en France la mode des loteries. Les objets que Fouquet offrit de la sorte à ses invités avaient tous une grande valeur ; c'étaient des bijoux, des costumes et des armes de prix ; il y avait jusqu'à des chevaux. Dans l'après-midi, à un signal donné par le roi, les eaux jouèrent, les bassins se remplirent, des millions de gerbes liquides s'irisèrent dans l'air aux feux du soleil, qui en faisait autant d'arcs-en-ciel, et ce fut une admiration générale, sincère. Cette multitude d'acteurs de bronze fut applaudie comme auraient pu l'être les acteurs vivans. Vint ensuite le dîner, dont la dépense fut plus tard évaluée à 120,000 livres, dîner plus que royal, gigantesque, qui n'a peut-être jamais eu son pareil ; car, je l'ai déjà dit, six mille personnes y assistèrent, et il avait été dirigé par Vatel. C'est de ce splendide dîner que le scrupuleux et impassible marquis de Dangeau a dit dans son journal : " Au dîner du sieur Fouquet, le 17 août 1661, il y avait une superbe montagne de confitures." Le dîner fini, la comédie eut son tour. On avait dressé le théâtre au bas de l'allée-des sapins. On joua pour la première fois les *Fâcheux*, de Molière. Pellisson, le secrétaire particulier, l'homme de confiance, l'ami intime de Fouquet, qui, de simple poète et homme de lettres qu'il l'avait trouvé, en avait fait en peu de temps un conseiller en la cour des aides, Pellisson avait composé un prologue pour la circonstance. Écoutons La Fontaine : " Au milieu de vingt jets d'eau naturels s'ouvrit cette coquille que tout le monde a vue. L'agréable naïade (c'était la Bèjart) qui parut dedans, s'avança au bord du théâtre, et, d'un air héroïque, prononça les vers que Pellison avait faits."

Pour voir en ces beaux lieux le plus grand roi du monde,
Mortels, je viens à vous de ma grotte profonde...
Jeune, victorieux, sage, vaillant, auguste,
Aussi doux que sévère, aussi puissant que juste...
Vous le verrez demain, d'une force nouvelle,
Sous le fardeau pénible où votre voix l'appelle,
Faire obéir les lois.

Tels étaient les éloges que le poète de Fouquet prodiguait à Louis XIV, au roi *juste, mais sévère* ; et le roi de sourire, et toute la cour d'applaudir. Où était en ce moment la comédie la plus piquante, la plus curieuse ? Cependant Fouquet avait été prévenu par Mme Duplessis-Bellièvre du projet que le roi avait eu un moment de le faire arrêter au milieu de la fête. Mais comment croire à un pareil dessein ? Cela était-il possible ? Il est vrai que

Le Tellier et Colbert avaient été ce jour-là plus froids et plus réservés avec lui que de coutume ; mais le roi ne lui avait-il pas répété, peu de temps auparavant, qu'il lui pardonnait toutes les irrégularités que la difficulté des temps l'avait pu obliger de commettre ? A quoi bon s'effrayer ? Tous ces bruits étaient semés par des envieux, ses ennemis, les créatures de Le Tellier et Colbert. Fouquet s'endormit dans ses illusions.

Nicolas Fouquet était né à Paris, en 1615. Son père, François Fouquet, négociant renommé, riche armateur de la Bretagne, avait fait longtemps le commerce avec les colonies. Ses connaissances spéciales le mirent en relation avec le cardinal de Richelieu, qui le fit entrer dans le conseil de marine. Il fut le seul juge du maréchal de Marillac qui n'opina point à la mort, et, contre toute attente, le cardinal de Richelieu lui sut gré, dit-on, de sa probité et de son courage. A vingt ans, on acheta à Fouquet une charge de maître des requêtes au parlement. A trente-cinq ans, faveur peut-être inouïe ! celle du procureur-général étant devenue vacante, l'abbé Fouquet, fort avant dans les bonnes grâces du cardinal Mazarin, obtint de lui que son frère en fût investi. Dans le parlement, Fouquet rendit de bons services au cardinal. On raconte, en outre, qu'il était fort exact à poursuivre tous ceux qui écrivaient contre ce ministre, et qu'il fut chargé, pendant quelques années, de la police de Paris. Au mois de février 1653, le duc de La Vieuville, surintendant des finances, étant mort, sa place fut partagée entre Fouquet et Servien. Ce dernier mourut au mois de février 1659. Le préambule de l'ordonnance du roi, en date du 21 février 1659, qui conféra à Fouquet la pleine et entière possession de la surintendance, mérite d'être reproduit :

" La confiance que nous avons en votre personne, éprouvée pendant six années en fonction ; la prudence et le zèle que vous avez fait connaître, l'assiduité et la vigilance que vous avez apportées en votre place, l'expérience que vous y avez acquise, et l'épreuve que nous avons faite de votre conduite en cet emploi et en plusieurs occasions pour notre service, nous donnent toutes les assurances que non seulement il n'est pas nécessaire de partager les soins de cette charge et de vous en soulager par la jonction d'un collègue, mais aussi qu'il importe au bien de notre Etat et de notre service, pour la facilité des affaires et la promptitude des expéditions, que l'administration de nos finances ne soit pas divisée, et que, vous étant entièrement commise et à vous seul, nous en serions mieux servi et le public avec nous."

Il n'était pas possible, on le voit, de recevoir des lettres d'investiture plus flatteuses et plus brillantes. C'est que Fouquet était alors en pleine faveur. Au surplus, bien avant la mort de son collègue, il était déjà chargé des fonctions les plus importantes de la surintendance, c'est-à-dire du recouvrement des fonds. Servien n'avait que la dépense. Or, le recouvrement des fonds présentait souvent, à cette époque, des difficultés inouïes ; car, les revenus de l'Etat d'ordinaire dépensés deux ou trois ans à l'avance, il s'agissait de décider les financiers, traitans et partisans, à prêter des sommes considérables sans garantie bien certaine et sous la menace incessante d'une banqueroute. Il y en avait eu une très fâcheuse en 1648, le cardinal Mazarin ayant fait donner aux créanciers de l'Etat des billets payables sur des fonds depuis long-temps épuisés, ce qui était une véritable dérision et le plus sûr moyen d'écartier les financiers lorsqu'on aurait de nouveau besoin d'eux. Par malheur, grâce aux dépenses de la guerre, à l'insatiable avidité de Mazarin, à l'impéritie et à la cupidité des